RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale |  |  |
| :---: | :---: | :---: |
| Date de réception: | Dossier complet le : | $\mathrm{N}^{\circ}$ d'enregistrement : |
| 11-03-19 | 11-03-19 | 2019-7999 |

1. Intitulé du projet

Défrichement de parcelles boisées

## 2. Idenifitcation du (ou des) matitre(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique
Nom JOUVE

## Prénom Nicolas

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale


Joignez à votre demande l'annexe obligatoire $\boldsymbol{n}^{\circ} 1$
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| $N^{\circ}$ de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <br> (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
| :--- | :--- |
| 47. a) | Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en <br> vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, <br> de plus de 0,5 hectare. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nałure du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de parcelles boisées sur la commune de CONFOLENT-PORT-DIEU (19), en 2 lots distincts, pour une surface totale de 3,24 ha.

La loi $n^{\circ} 78-17$ du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 4.2 Objectifs du projet

Mise en culture (prairie)

### 4.3 Décrivez sommairement le projet <br> 4.3.1 dans sa phase travaux

Broyage et/ou dessouchage
Rassemblement des rémanents
Semis et remise en culture
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe $a u(x)$ dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement (DDT)
4.5 Dimensions ef caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
| :--- | :---: |
| Surface à défricher: | 3,24 ha <br> (lot $1=1,48$ ha; lot $2=1,76$ ha) |
|  |  |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation
Parcelles cadastrées section $A$ partie des numéros 180, 355, 178, 162, 153, 146, 139, 136
Bonnot
19200 CONFOLENT-PORT-DIEU
Coordonnées géographiques ${ }^{1}$
Long. _ -
Lat. _ _ ${ }^{\circ}$ $\qquad$
Pour les catégories $5^{\circ} \mathrm{a}$ ), $6^{\circ} \mathrm{a}$ ), b)
et c), $7^{\circ}$ a), b) $9^{\circ}$ a), b), c), d),
$10^{\circ}, 11^{\circ}$ a) b), $12^{\circ}, 13^{\circ}, 22^{\circ}, 32^{\circ}, 34^{\circ}$,
$38^{\circ} ; 43^{\circ}$ a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement:
Point de départ :
Point d'arrivée :


Lat. _ _ ${ }^{\circ}$ _- ' - - " - -
Communes traversées:

Joignez à votre demande les annexes $n^{\circ} 2$ à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale?

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle? |
| :---: | :---: | :---: | :---: |
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? |  | X |  |
| En zone de montagne ? | X | $\square$ |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope? |  | X |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale? |  | x |  |
| Dans un pare national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional? |  | X |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration? |  | X |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable? |  | X |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation? | $\square$ | X |  |


| Dans une commune <br> couverte par un plan de <br> prévention des risques <br> naturels prévisibles (PPRN) <br> ou par un plan de <br> prévention des risques <br> technologiques (PPRT) ? <br> Si oui, est-il prescrit ou <br> approuvé ? | $\square$ |  |  |
| :--- | :--- | :--- | :--- |

6. Caractéristiques de limpact potentiel du projet sur lenvironnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant :


|  |  |  |  |  |
| :--- | :--- | :--- | :--- | :--- |
|  | Est-il susceptible <br> d'avoir des <br> incidences sur les <br> autres zones à <br> sensibilité particulière <br> énumérées au 5.2 du <br> présent formulaire ? |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |



|  | Est-il susceptible de <br> porter atteinte au <br> patrimoine <br> architectural, <br> culturel, <br> archéologique et <br> paysager? |  |  |  |
| :--- | :--- | :--- | :--- | :--- |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés?
Oui $\square$ Non $X$ si oui, décrivez lesquelles:
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature fransfrontière ?

Oui $\square$ Non $X$ Si oui, décrivez lesquels :
6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe trailtant de ces éléments) :

## 7. Auto-évaluation (facultatii)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour ce projet de faible surface sans réelle incidence sur le milieu naturel.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

## Objet

Document CERFA $n^{\circ} 14734$ intitulé «informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié ;

Un plan de situation au $1 / 25000 \mathrm{ou}$, à défaut, à une échelle comprise entre $1 / 16000$ et $1 / 64000$ (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories $5^{\circ}$ a), $6^{\circ}$ a), b) et c), $7^{\circ}$ a), b), $9^{\circ}$ a), b), c), d) $10^{\circ}, 11^{\circ}$ a), b) $12^{\circ}, 13^{\circ}, 22^{\circ}, 32,38^{\circ} ; 43^{\circ}$ a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux $5^{\circ}$ a), $6^{\circ}$ a), b) et c), $7^{\circ}$ a), b), $9^{\circ}$ a), b), c), d), $10^{\circ}, 11^{\circ}$ a), b), $12^{\circ}, 13^{\circ}, 22^{\circ}, 32,38^{\circ} ; 43^{\circ}$ a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet ( 100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre $1 / 2000$ et $1 / 5000$. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau:
Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

## Objet

- ETUDE INCIDENCE NATURA 2000


## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à
CONFOLENT PORT DIEU
le, 11/03/2019

Signature


Plan de situation


Plan cadastral - lot 1


Plan cadastral - lot 2

Plan des abords du projet
(A)




## LOT 2



## ETUDE D' INCIDENCES NATURA 2000 POUR UN PROJET DE DEFRICHEMENT



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et les activités humaines. Son objectif est de prévenir d'éventuels dommages, de vérifier que les opérations réalisées dans ou à proximité des sites, ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou de redéfinir les opérations de manière à éviter de telles atteintes.
Vous pouvez consulter le site internet de la préfecture de la Corrèze:
http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/L-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura2000/

Ce formulaire dûment rempli est à fournir à la DDT/service SEAF.

## 1. Demandeur

Nom du responsable : JOUVE Nicolas Coordonnées téléphoniques:
Adresse :
Bourrières
0686541637
19200 CONFOLENT PORT DIEU

## 2. Habitats et espèces protégées - incidences des travaux

Nom du site(s) Natura 2000 concerné :
ZPS Gorges de la DORDOGNE

Principaux habitats du site :
Voir Docob
Principales espèces protégées du site :
Voir Docob

### 2.1 Des habitats ou des espèces sont-ils présents sur ou à proximité de la parcelle à défricher?

Pour le savoir contacter l'animateur du site NATURA 2000. Date du contact : le 11/03/2019 par mail
http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/L-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Etre-conseille/Liste-des-animateurs-Natura-2000
$\checkmark$ Habitats naturels : Aucun, il s'agit d'accrus divers ayant colonisés d'anciennes coupes
$\checkmark$ Espèces animales:/
$\checkmark$ Espèces végétales: /

### 2.2 Quelles sont les incidences possibles du projet de défrichement sur le site ou les sites N2000 concernés?

| Types d'impacts éventuels | Réponses |
| :--- | :--- |
| Modification du régime hydrique |  |
| Dérangement lié aux travaux en <br> période de nidification | Possible dérangement. Les travaux de broyage et/ou dessouchage seront donc <br> réalisés en dehors de la période de nidification. |
| Déboisement: atteinte aux <br> territoires de chasse des <br> chauves-souris |  |
| Destruction d'habitats, de <br> frayères |  |
| Drainage |  |
| Autres |  |

2.3 En cas d'incidences potentielles est-il possible de mettre en œuvre des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation des impacts négatifs ?

OUI, travaux à réaliser d'octobre à février, en dehors de la période de nidification
2.3.2 si oui ; quelles sont les mesures envisagées (pour y répondre, vous pouvez cocher les rubriques concernées du tableau ci-dessous)

|  | Types d'impacts éventuels | Mesures d'évitement ou de réduction |
| :--- | :--- | :--- |
| $\square$ | Modification du régime hydrique | Conserver des zones humides, maintenir des <br> ripisylves |
| $\square$ | Dérangement lié aux travaux en période de <br> nidification | Définir des zones de quiétude, définir des zones de <br> non intervention |
| $\square$ | Déboisement: atteinte aux territoires de <br> chasse des chauves-souris | Maintenir des vieux arbres, reconstitution de <br> corridors écologiques pour réduire les incidences sur <br> le déplacement des chauves-souris ou autres <br> espèces |
| $\square$ | Destruction d'habitats, de frayères | Modification de tracés ou déplacements de zones |
| $\square$ | Drainage | Privilégier un réseau dense de rigoles peu profondes <br> au creusement de fossés collecteurs profonds |
| $\square$ | Autres |  |

2.3.2 Si non qu'envisagez-vous: $\qquad$
$\qquad$
$\qquad$

## 3. Conclusions

## Il est de la responsabilité du porteur du projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Au vu des caractéristiques de votre projet, exposées ci-dessus et des informations dont vous disposez sur le ou les sites Natura 2000 mentionnés, vous concluez sur le caractère significatif des incidences:

CAS 1: aucune incidence je conclue donc que le projet peut être réalisé
CAS 2: incidences potentielles, mais je prendrai des mesures correctives permettant la préservation des habitats et des espèces alors le projet doit pouvoir se réaliser

CAS 3 : incidences réelles et majeures que je ne peux réduire, il est préconisé de prendre contact avec le service instructeur en vue d'approfondir l'analyse de l'opération

Commentaire additionnel (le cas échéant):

Signature du porteur du projet:


Date : 11/03/2019
Animateur des sites NATURA 2000 :

| $\mathrm{N}^{\circ}$ | Nom du site | Structure animatrice | Nom contact | Adresse | N®Téléphone |
| :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: |
| FR7401103 | VALLEE DE LA DORDOGNE SUR L'ENSEMBLE DE SON COURS | EPIDOR | Frédéric MOINOT | Le Tournepique 24250 CASTELNAUD-LA- CHAPELLE | $\begin{aligned} & \hline 04.71 .68 .30 .63 \\ & 06.07 .12 .98 .61 \end{aligned}$ |
| FR7401104 | TOURBIERE DE NEGARIOUX MALSAGNE | PNR Millevaches | Malika CONSTANS | PNR Millevaches <br> Place des Porrots 19250 MEYMAC | 05.55.95.39.65 |
| FR7401105 | LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VEZERE | Conservatoire des Espaces Naturels | Marie Caroline MAHE | Mairie 19170 ST MERD LES OUSSINES | 05.55.46.09.83 |
| FR7401107 | LANDES DES MONEDIERES | PNR Millevaches | Malika CONSTANS | Place des Porrots 19250 MEYMAC | 05.55.95.39.65 |
| FR7401108 | LANDES ET PELOUSES SERPENTINICOLES DU SUD CORREZE | Conservatoire des Espaces Naturels | Christophe LAGORSSE | 6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE | 06.32.44.36.17 |
| FR7401109 | GORGES DE LA VEZERE AUTOUR DE TREIGNAC | Centre régional de la Propriété Forestière | Bernard PELLISSIER | Immeuble consulaire Puy Pinson 19000 TULLE | 05.55.21.55.84 |
| FR7401110 | FORET DE LA CUBESSE | Centre régional de la Propriété Forestière | Robert NANOT | 1 route de Soudeilles 19300 EGLETONS | 05.55.93.96.50 |
| FR7401111 | VALLEE DE LA VEZERE D'UZERCHE A LA LIMITE DEPARTEMENTALE 19/24 | Conservatoire des Espaces Naturels | Christophe LAGORSSE | 6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE | 06.32.44.36.17 |
| FR7401113 | VALLEE DE LA MONTANE VERS GIMEL | Centre permanent d'initiatives à l'Environnement CPIE | Guillaume LANCON | 12 place Martial Brigouleix 19000 TULLE | 05.55.20.88.91 |
| FR7401119 | PELOUSES CALCICOLES ET FORETS DU CAUSSE CORREZIEN | Conservatoire des Espaces Naturels | Christophe LAGORSSE | 6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE | 06.32.44.36.17 |
| FR7401120 | ABIMES DE LA FAGE | Groupe Mammalogique et Herpétologique GMHL | Vincent NICOLAS | 11 rue Jauvion 87000 LIMOGES | 05.55.32.43.73 |
| FR7401121 | VALLEE DU RUISSEAU DU MOULIN DE VIGNOLS | Conservatoire des Espaces Naturels | Christophe LAGORSSE | 6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE | 06.32.44.36.17 |
| FR7401122 | RUISSEAUX DE LA REGION DE NEUVIC | Maison de l'eau et de la pêche | S VERSANNE JANODET | Place de l'Eglise BP 22 19160 NEUVIC | 05.55.95.06.76 |
| FR7401123 | TOURBIERES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND PERET BEL AIR | PNR Millevaches | Malika CONSTANS | Place des Porrots 19250 MEYMAC | 05.55.95.39.65 |
| FR7401148 | HAUTE VALLEE DE LA VIENNE | PNR Millevaches | Cyril LABORDE | Place des Porrots 19250 MEYMAC | 05.55.95.39.64 |
| FR7412001 | ZPS GORGES DE LA DORDOGNE | SEPOL | Anthony VIRONDEAU | 11 rue Jauvion 87000 LIMOGES | 05553220 23/12 48 |
| FR7412003 | ZPS PLATEAU DE MILLEVACHES | PNR Millevaches | Olivier VILLA | Place des Porrots 19250 MEYMAC | 05.55.95.35.60 |
| FR7300900 | VALLEE DE LA CERE ET TRIBUTAIRES | EPIDOR | Frédéric MOINOT | Le Tournepique 24250 CASTELNAUD-LACHAPELLE | $\begin{aligned} & \text { 04.71.68.30.63 } \\ & 06.07 .12 .98 .61 \end{aligned}$ |

Sujet : projet de défrichement - zps gorges de la dordogne - CONFOLENT PORT DIEU
De : Antoine BOURGES [a.bourges@correze.chambagri.fr](mailto:a.bourges@correze.chambagri.fr)
Date : 11/03/2019 09:20
Pour: anthony.virondeau@lpo.fr

Bonjour

Monsieur Nicolas JOUVE, agriculteur à CONFOLENT PORT DIEU (19), souhaiterai défricher d'anciennes surfaces boisées exploitées et aujourd'hui en friche (environ 3,24 ha) sur cette commune, avec pour finalité la mise en place de prairies.
Les parcelles concernées se trouvent dans le périmètre de la ZPS Gorges de la Dordogne.
On aurait besoin de votre avis sur ces travaux afin de finaliser la demande d'autorisation administrative de défrichement et notamment la partie sur les incidences du projet sur le site Natura 2000.
Pour information, il s'agit de sols nus suite à coupe rase d'anciennes parcelles boisées sur plateau agricole en bordure des gorges.
Vous trouverez ci-joint le plan de localisation ainsi que le plan cadastral d'emprise du projet.

Merci par avance

## Antoine BOURGES

Conseiller spécialisé Forêt

## AGRICULTURES \& TERRITOIRES

## Chambre d'agriculture de la Corrèze

Antenne de Haute Corrèze
Immeuble consulaire de I'Odine
Avenue de la résistance
19200 USSEL
Tell: 0555467846
Port: 0686174024
Merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.

-Pièces jointes :

| lot 1 cad.pdf | 876 Ko |
| :--- | ---: |
| lot 2 cad.pdf | 837 Ko |
| ign.pdf | $3,9 \mathrm{Mo}$ |

